

BIOGRAPHIES & MYTHES HISTORIQUES

LES ARMÉES GAULOISES ET CELTIQUES

VI^e siècle av. J.-C. – I^{er} siècle ap. J.-C.



Alain Deyber

Préface de Dominique Garcia



CHAPITRE 1

L'ENQUÊTE ET LES DIFFICULTÉS QU'ELLE SUSCITE

AVERTISSEMENT

Toutes les dates s'entendent avant J.-C., sauf exception dont nous faisons alors mention en ajoutant la formule « de notre ère ». Par ailleurs, on trouvera en fin d'ouvrage une définition complète des termes militaires marqués par un astérisque*.

En outre, cet ouvrage ne comporte aucune note, les travaux auxquels l'auteur a eu recours étant directement appelés dans le texte avec la référence de leur date de publication qui permet de les retrouver dans la bibliographie.

A. UN THÈME NÉGLIGÉ DANS L'HISTORIOGRAPHIE OCCIDENTALE

La première question qui viendra à l'esprit de nos lecteurs est très probablement la suivante : pourquoi l'auteur a-t-il écrit ce livre ? La réponse est très simple et elle tient en trois points.

La première remarque est qu'il n'existe rien de tel dans l'historiographie des peuples de l'Europe celtique. S'il fallait citer un exemple, nous constatons qu'aucun ouvrage consacré à l'histoire de l'armée française ne prend en compte les périodes antérieures à l'époque alto-médiévale ou féodale et il en est de même dans les autres pays d'Europe qui ont consacré des livres à l'histoire de leurs armées. Pourtant, la guerre et les armées sont de l'Histoire. Si l'on fait l'effort de remonter aux époques antérieures, nous constatons que des centaines d'historiens et d'archéologues ont consacré leur vie entière à effectuer des recherches sur les armées du monde classique antique (Grèce, Rome, Moyen- et Proche-Orient) comme si nos traditions militaires en découlaient. Leurs œuvres occupent des rayons entiers des bibliothèques, mais, à une exception près et encore est-elle récente, aucun n'a jugé utile d'étudier les armées du monde celtique en général ou gaulois en particulier (sur ces termes, voir *infra*). Quant aux celtisants comme H. Hubert pendant l'entre-deux guerres du siècle dernier, ils se sont purement et simplement désintéressés du sujet et il est inutile de citer leurs travaux qui, du reste, sont dépassés sur de nombreux points. Probablement ces savants considéraient-ils l'étude des armées gauloises et celtiques comme indignes d'une étude scientifique, jugeant la culture de ces gens « marginale » ou « périphérique », voire « inférieure » et, de toutes façons, « barbare », ce à quoi G. Dumézil avait tenté de s'opposer dans ses travaux, en vain.

Nous avons nous-même déjà effectué ce constat dans la publication de notre thèse *Les Gaulois en guerre. Stratégies, tactiques et techniques. Essai d'histoire militaire (II^e-I^{er} siècles av. J.-C.)* soutenue à Paris-Sorbonne (ex-Université Paris 4) en 2008 puis éditée chez Errance en 2009 (p. 22). Un petit ouvrage avait bien été publié par Moret & Quesada Sanz en 2002 sur la guerre dans le monde ibérique et celtibérique, mais il constitue une exception et les institutions militaires n'y occupent que 17 pages sur les 215 que compte le livre. C'est un fait que les archéologues européens préfèrent étudier les *militaria* (c'est le matériel de guerre, qui fait partie d'une classification plus vaste que les archéologues appellent « l'*instrumentum* ») et l'architecture militaire (ou poliorcétique) des Celtes, plutôt que de se consacrer à l'étude de leurs armées, qui sont pourtant toute leur raison d'être. F. Le Roux et Christian-J. Guyonvarc'h, éminents

spécialistes internationaux du monde celtique de la seconde moitié du XX^e s. et du premier quart du XXI^e s., ont pourtant, tout au long de leur carrière universitaire, très largement insisté dans leurs travaux sur la place extrêmement importante que la classe guerrière celtique (celle des aristocrates et des rois) occupait dans la société de ce temps.

Des exemples de cet état d'esprit qui règne dans la communauté scientifique nous sont fournis par deux expositions internationales. Le premier est représenté par celle qui fut organisée sur *Les Celtes* au Palazzo Grassi à Venise en 1991. La quasi-totalité des anciens territoires de l'Europe celtique aux âges du Fer y était présentée et elle eut un grand retentissement en Europe; on y a parlé absolument de tout, sauf de la guerre et des armées. Dans cette exposition, l'armement et les fortifications ont certes été décrits, mais ils l'ont été sommairement au même titre que le reste de l'*instrumentum* et de l'architecture civile, et on n'y a pas expliqué le pourquoi ni le comment. Le deuxième exemple est représenté par l'exposition internationale qui fut organisée sur les Ibères au Grand Palais à Paris, en 1997-1998, puis à Barcelone et à Bonn l'année suivante. Les Celtibères occupent trois pages, l'armement sept (il est noyé dans « Les pratiques funéraires »), la poliorcétique est dispersée dans l'habitat (?), et les institutions militaires n'occupent aucun espace sur un total de 376 pages.

32 ans plus tard, force nous est de reconnaître que la situation n'a guère changé, même si un plus grand nombre de chercheurs commence timidement à s'intéresser aux problèmes de la guerre chez les peuples celtiques, germaniques et nordiques (les futurs Vikings) de l'Europe. Nous avons pu le constater en 2021, à l'occasion d'une table-ronde de spécialistes au centre archéologique européen de Bibracte. Cette rencontre de spécialistes était due à une initiative de son directeur général V. Guichard, qui s'interrogeait sur les causes des changements importants qui s'étaient produits dans l'Europe celtique à la fin du II^e s. (Guichard, 2023). Le sujet était d'autant plus intéressant que nous avions affaire tantôt à des événements documentés par les textes mais sans archéologie, tantôt à des découvertes archéologiques que nous ne pouvions pas interpréter faute de textes.

Quant à l'exception à laquelle nous faisons allusion plus haut, elle concerne l'historien L. Baray qui, depuis vingt ans, consacre ses recherches à l'étude de certains aspects de la guerre pratiquée par les Celtes (butin, mercenariat celtique en Méditerranée, compagnonnage guerrier et clientélisme en Gaule). Plus récemment, au printemps 2023, un colloque de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer s'est tenu en Suisse, à Lausanne, sur le thème de « La guerre et son cortège » (la publication des actes est en préparation), mais les communications ont été exclusivement consacrées à la présentation de simples découvertes archéologiques, certes variées et intéressantes en tant que telles, mais sans réelle mise en situation les unes par rapport aux autres, et aucun champ de bataille n'a été présenté ce qui en diminue l'intérêt.

La deuxième raison réside dans une commande de notre éditeur, qui a pris conscience qu'en effet, il existait un vide en la matière, et nous a confié la délicate mission de le combler, du moins d'essayer d'apporter des réponses.

La troisième raison réside dans une demande insistante que nous adressent depuis près de dix ans nos collègues historiens militaires de l'Antiquité et archéologues des âges du Fer ; par leurs amicales admonestations, ils nous pressent de mettre par écrit toutes les connaissances que nous avons accumulées depuis plus d'un demi-siècle sur l'histoire militaire des Celtes.

Conscient qu'il était de notre devoir de combler un vide et de répondre à ces légitimes attentes, nous avons accepté de relever le défi ; nous espérons donc avoir répondu au lecteur sur le « pourquoi ». En revanche, nous ne nous sommes pas appesantis sur l'historiographie, les institutions, la politique, la société, l'économie, les croyances, la civilisation matérielle et l'expression artistique, extrayant de ces domaines ce qui pouvait permettre une bonne compréhension des armées celtiques en guerre, depuis leur phase d'expansion à travers l'Europe et la Méditerranée, jusqu'au terme de leur résistance à leur ennemi numéro un, Rome et ses légions. Pour autant, ils se battirent longtemps entre eux et furent incapables d'opposer à leur ennemi un front commun.

B. DES RECHERCHES EN NOMBRE ET QUALITÉ INÉGALES SELON LES LIEUX ET LES ÉPOQUES

C'est une autre difficulté qu'on repère vite au travers de la bibliographie de ce vaste sujet qui porte sur un espace immense et une époque peu connue du grand public. Nos connaissances sont tributaires d'un certain état de la recherche archéologique et historique des États européens contemporains. Si nos collègues anglophones et germanophones ont réalisé depuis longtemps de brillantes synthèses sur leurs pays respectifs en s'appuyant sur de puissantes institutions généreusement dotées en moyens humains, financiers et matériels, gratifiant chaque année la communauté scientifique de publications remarquables (voire luxueuses) saluées par l'ensemble des acteurs, la France est à la traîne et le ministère de la Culture est chiche dans l'attribution de moyens à la recherche archéologique programmée, réalisée, pour ne citer que deux exemples représentatifs, sur de grands sites comme ceux des Guerres cimbriques (Agen ou Bordeaux, Toulouse, Orange et Aix-en-Provence) et de la Guerre des Gaules (*Alésia*, *Gergovia*, *Uxellodunum* et bien d'autres encore). Il en est de même pour les États d'Europe orientale, où la recherche archéologique et historique ne s'est libérée des théories matérialistes qu'à partir de 1989 et la chute du « rideau de fer ». La tâche à accomplir est immense, ne serait-ce que pour harmoniser les systèmes de datation qui ne concordent pas entre les pays situés à l'ouest du Rhin, et ceux qui sont à l'est et au nord.

Localement, si dans le Morvan l'*oppidum* de Bibracte capitale des Héduens a bénéficié d'une mesure présidentielle d'exception qui a contribué à créer, sous la présidence de F. Mitterrand, le Centre archéologique européen de Bibracte aujourd'hui dirigé par V. Guichard, d'autres grands sites celtiques sont laissés dans un état de quasi-abandon. Par ailleurs, dans les musées ou les dépôts de l'État en province, d'importantes collections d'artefacts antiques (les objets métalliques ou en matière végétale sont rapidement en voie de désagrégation faute de traitement préventif...) attendent une étude scientifique qui ne vient pas faute de personnel et de moyens adéquats. Quelques institutions universitaires associées au CNRS (les UMR) ont entrepris depuis quelques années des recherches importantes sur quelques sites célèbres comme celui de Vix (premier et

second Âge du Fer) en Bourgogne, mais c'est un choix emblématique encore très insuffisant.

L'archéologie préventive compense un peu cette situation peu enviable, mais les publications de haute tenue sont rares, faute de temps et de capacités, car les opérateurs sont constamment obligés d'agir dans l'urgence, d'entamer un nouveau chantier de fouille avant même que le précédent ne soit terminé. Cette situation à laquelle ils peuvent peu ou prou, affecte leurs études « post-fouille » qui n'aboutissent souvent à aucune publication scientifique, un rapport administratif aussi complet soit-il ne pouvant en tenir lieu. Ainsi, beaucoup de découvertes ne sont-elles jamais portées à la connaissance de la communauté scientifique, et le grand public n'en a, quant à lui, que très rarement connaissance grâce à des newsletters et des expositions temporaires. Si l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) échappe un tant soit peu à cette situation grâce à une politique de communication exemplaire, il en va tout autrement des services des collectivités territoriales et des opérateurs agréés privés, qui, faute de moyens, ne possèdent pas de ligne éditoriale. On est donc en présence d'une recherche archéologique à deux vitesses, ce qui ne contribue pas à améliorer l'état de nos connaissances.

Enfin, depuis la promulgation des lois sur l'archéologie de 2001 et 2003 professionnalisant la recherche archéologique en France, le bénévolat a perdu la place qu'il occupait jusque-là et les autorités gouvernementales n'ont pas encore su remédier à cette situation. En dépit de quelques défauts, elle présentait pourtant des avantages, quoi qu'en disent ses détracteurs. Le premier de ces avantages était de procurer un appui aux professionnels de l'archéologie par le biais du réseau des correspondants archéologiques des antiquités préhistoriques et historiques et des associations archéologiques de bénévoles placées sous le régime de la loi de 1901 ; en effectuant des rondes fréquentes, ces agents bénévoles repéraient facilement les découvertes effectuées fortuitement à l'occasion de travaux de labours, forestiers ou de BTP (en dépit du Code du patrimoine, nombreuses sont les découvertes qui passent encore inaperçues et des sites sont détruits ou fortement endommagés par manque de surveillance, ou faute d'avoir bénéficié d'une prescription de diagnostic archéologique préventif). Le second des avantages résidait dans le fait qu'ils assuraient une surveillance

efficace de sites archéologiques de toute nature, aujourd'hui abandonnés à eux-mêmes et livrés au pillage de détectoristes sans vergogne. Ces individus agissent parfois avec des « réseaux gris » qui écoulent leurs découvertes bien au-delà des frontières de l'espace Schengen. Les dégâts sont considérables, des sites sont saccagés et les témoins dans le sol s'évanouissent pour l'éternité. En dépit de quelques mesures administratives récentes prises par le ministère de la Culture contre le pillage archéologique, le chantier attend toujours qu'on s'y attelle au fond.

C. CONCLUSION

En conclusion, on voit bien qu'il est très difficile à l'historien d'embrasser l'ensemble du sujet en son entier et d'adopter du point de vue méthodologique une approche synoptique. La méconnaissance du fait celtique en tant que tel est profonde dans la société contemporaine et les historiens, les archéologues et les sociologues envisagent encore trop souvent négativement les faits. Les Celtes sont accablés d'une montagne de défauts que nous résumons faute de pouvoir entrer dans les détails :

- Le premier est leur absence d'organisation étatique qu'on oppose à Rome et aux « Germains » de l'Âge du Fer préromain et romain. C'est oublier que la famille des peuples celtes avait une tout autre organisation que celle de ces deux peuples, et qu'on n'a pas consenti l'effort nécessaire à l'étudier objectivement. Avant d'aller plus loin, il nous apparaît indispensable de préciser dans cet ouvrage ce que nous entendons par « Germains » à la fin des âges du Fer et, en particulier, aux deux derniers siècles avant J.-C. Les Germano-celtiques qui ébranlèrent l'Europe au II^e s., comptaient parmi eux des peuples nordiques originaires des rives de la mer du Nord et de la Baltique, des peuples celtiques comme les Helvètes du canton des Tigurins, ainsi que d'autres ethnies dans le détail desquelles nous ne rentrons pas et renvoyons le lecteur à notre ouvrage de 2022. Toutes les sources latines désignent ces migrants sous le terme de « Gaulois ». De fait, les chefs portaient des noms gaulois ou nordiques celtisés puis latinisés, au point

qu'il est impossible à l'historien de les différencier. Ce n'est qu'à partir du règne de l'empereur Auguste que les sources latines parleront de « Germains » pour désigner ces migrants mais rien n'est moins sûr car César avait arbitrairement fixé la frontière entre Gaulois et « Germains » sur le Rhin. Ça ne correspondait strictement à rien car beaucoup de peuples vivant à l'est et au nord du fleuve étaient toujours des Celtes. C'est une querelle byzantine car l'archéologie est incapable de faire la différence entre qui et qui, et c'est la raison pour laquelle nous parlons des « Germains » entre crochets car rien ne nous prouve qu'ils l'étaient.

- Le deuxième est l'absence de conscience nationale et son corollaire l'absence de tout patriotisme. C'est négliger le fait que ces deux notions modernes n'occupaient pas l'esprit des gens de ce temps, qui songeaient d'abord à défendre leur peuple, leur clan et leur famille.
- Le troisième est la barbarie et le primitivisme de leur civilisation. Si ce jugement pouvait s'expliquer avant 1945, c'est aujourd'hui faire foin des magnifiques découvertes archéologiques qui ont été effectuées dans toute l'Europe celtique ; l'état de nos connaissances a, en outre, été complètement renouvelé depuis une trentaine d'années.
- Le quatrième qui découle du précédent est la cruauté de la religion. C'est d'une stupidité incommensurable car d'autres religions antiques n'étaient pas moins cruelles et l'Europe n'a pas brillé par son humanité vis-à-vis des femmes et des hommes qui s'éloignaient du dogme chrétien jusqu'en plein XVII^e s. de notre ère.

Tout ce fatras de jugements de valeur anachronique a profondément marqué l'historiographie, l'archéologie et l'étude sociologique des Celtes au cours des XIX^e et XX^e siècles de notre ère et, beaucoup de *topoi* qui ont été créés pendant cette époque continuent à circuler.